

de la Communauté de Communes  
**DE LA VALLEE D'OSSAU**  
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

**DELIBERATION n°2015/87**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	31

**L'An deux mille quinze et le mardi 24 novembre à 20 heures 00**, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 17 novembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

**Présents titulaires** : M. AUSSANT, CASAUBON, COUROU, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CASADEBAIG, MOUNAUT, ALBIRA, LABERNADIE, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET et Mmes MOURTEROT, BERGES, CLAVIER, HELIP, TOUTU, BARRAQUE et MOULAT.

**Présents suppléants** : M. CASAU et Mme LECOMTE

M. VISSÉ donne procuration à M. MARTIN  
M. BOUTONNET donne procuration à M. DOUX  
M. SANZ donne procuration à M. BOUSQUET

**Secrétaire de séance** : M. CARRERE

**OBJET : BUDGET THYSSENKRUPP – DECISION MODIFICATIVE N°3**

**RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRESIDENT**

Exposé :

Le Président informe qu'un emprunt de 55 000 € a été contracté auprès du Crédit Mutuel afin de pouvoir financer les travaux réalisés sur l'ensemble immobilier THYSSENKRUPP pour accueillir la société PACKEO.

Pour régler les frais liés à cet emprunt, il convient de transférer des crédits comme suit :

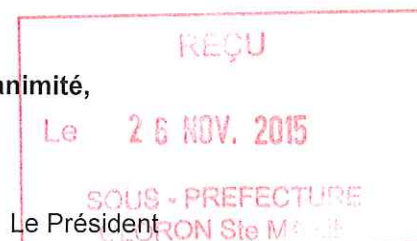
**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
627 (011) : Services bancaires et assimilés	150,00 €		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	16,00 €		
6815 (68) : Dot.aux prov. pour risques& ch	- 166,00 €		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>0,00</b>

Le rapport entendu,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** la DM N°3, comme indiquée ci-dessus.



Le Président

Jean-Paul CASAUBON